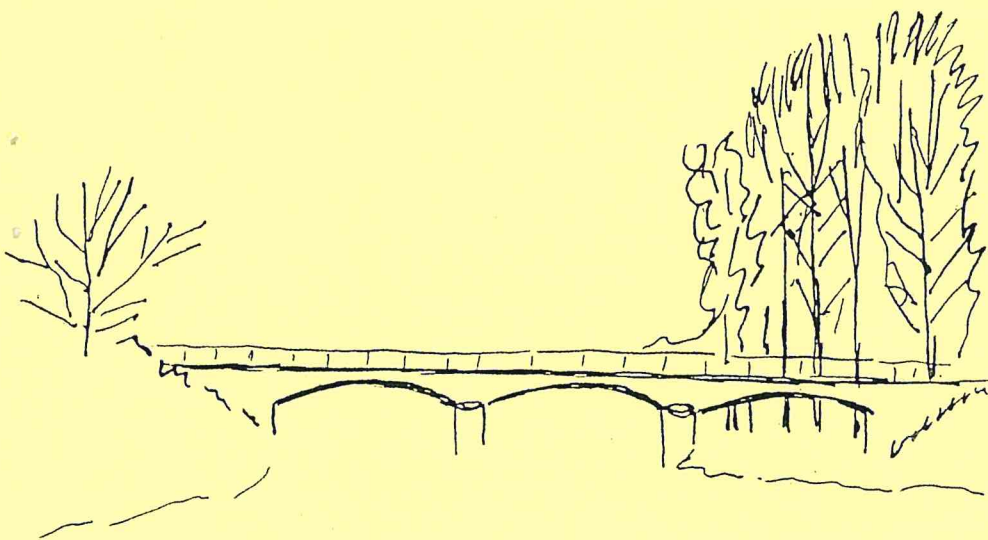
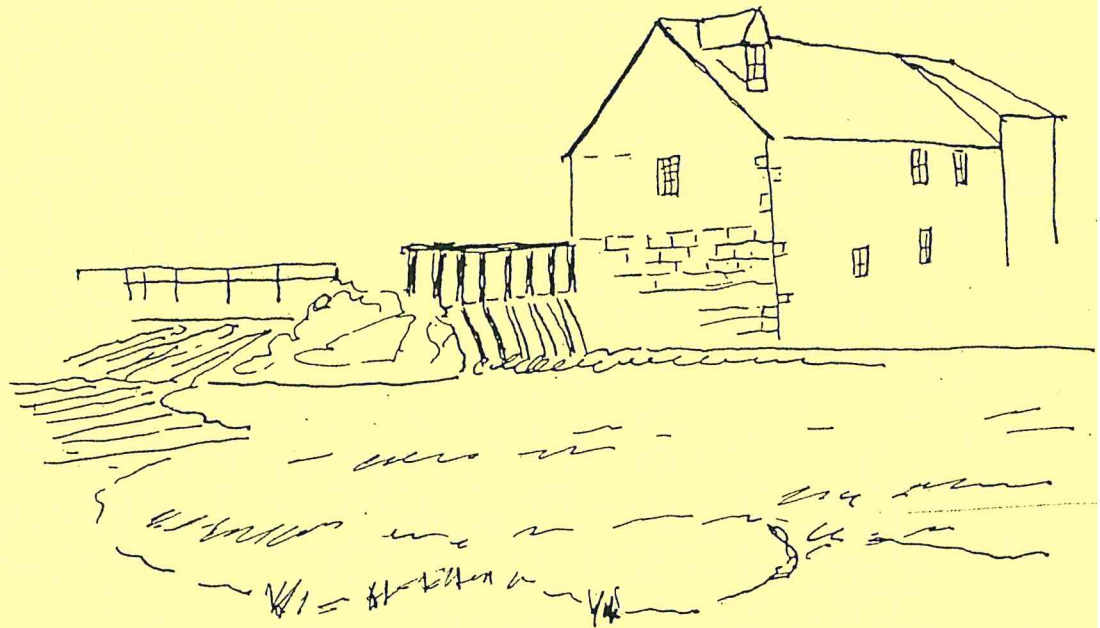


**S  
t  
D  
I  
D  
I  
E  
n  
B  
R  
I  
O  
N  
N  
A  
I  
S**



**Bulletin  
Municipal  
Numéro 31  
Année 2020**

# LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2020 je vous présente au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets avec une pensée toute particulière pour les personnes qui sont dans la peine ou malades.

En 2018 des peupliers ont été plantés dans les 2 parcelles d'une contenance totale de 2 ha 06, malgré la sécheresse la reprise a été satisfaisante. Malheureusement fin 2019, les castors ont fait leur apparition dans la parcelle en bordure de l'Arconce et en un mois ils ont coupé 180 peupliers. L'espèce étant protégée aucun recours n'est possible. Les dégâts ont été constatés par l'ONF.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est terminé depuis décembre et il est applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pour toutes informations vous pouvez vous renseigner en mairie ou vous rendre sur le site internet de la communauté de communes : [www.cc-semur-en-brionnais.fr](http://www.cc-semur-en-brionnais.fr)

J'espère que ce document vous sera utile et vous aidera pour l'urbanisme en conservant notre beau paysage et puisse ainsi répondre au besoin moderne actuel.

Cette année auront lieu les élections municipales le 15 mars et 22 mars (si 2<sup>ème</sup> tour). Une nouvelle équipe va se mettre en place. Comme je vous l'ai annoncé je ne me représente pas après 49 ans de mandats d'élus dont 40 de Maire. Il est temps de passer la main.

Mais avant de partir je tiens à remercier les associations : loisirs, pêche, chasse, les bénévoles qui s'occupent de la salle polyvalente, de la bibliothèque, du fleurissement et diverses activités qui contribuent à maintenir le dynamisme de notre village.

Merci à toutes les personnes qui nous donnent leurs articles pour la réalisation de ce bulletin, mais aussi tout particulièrement le conseil municipal actuel ainsi que les précédents avec lesquels nous avons toujours travaillé dans une parfaite entente et toujours dans le souci de servir au maximum notre commune et ses habitants. Beaucoup de réalisations ont eu lieu mais toujours avec le souci de le faire en respectant nos capacités financières afin de ne pas alourdir la fiscalité des contribuables. Je voudrai aussi remercier Henri qui vient de quitter son emploi et lui souhaiter de profiter d'une retraite bien méritée.

Je souhaite bonne continuation à mes successeurs tout en restant disponible pour transmettre certaines informations s'ils le souhaitent. Pour moi, c'est une page qui se tourne avec plein de bons souvenirs avec vous tous.

Je vous souhaite bonne lecture et espère qu'il vous informera de la vie de notre commune.

Le Maire :     André MAMESSIER

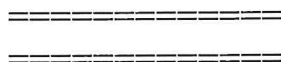
# DEPENSES 2019

---

---

Remboursement des emprunts	40933 €
Travaux voirie	8.034 €
Travaux bâtiments et maintenance	7.457 €
Restauration statue Vierge à l'église	1.800 €
Numérotation et panneaux	11.470 €
Combustibles et carburant	1.489 €
Fournitures de bureau, entretien, documentation, livres	646 €
Frais de personnel et rémunérations diverses	12.263 €
Impôts et taxes	2.021 €
Fleurs, entretien terrains	2.388 €
Entretien matériel et achat petit matériel	138 €
Electricité, eau, gaz	4.958 €
Primes assurances	2.378 €
Cotisations associations maires et honoraires	1170 €
Participations (RPI, Collège, subventions)	11.967 €
Fêtes et cérémonies	2.782 €
Frais de timbres et téléphone	1.239 €
Indemnité des élus	13.162 €
FNGIR	12.283 €
Déficit investissement reporté	28.043 €
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>166.621 €</b>

# RECETTES 2019



Redevance funéraires	200 €
Redevances EDF et télécom	489 €
Remboursement (assurances et divers)	1.468 €
Fonds compensation TVA	5.817 €
Subventions Conseil Départemental	1.501 €
Emprunt	12.000 €
Locations immeubles	17.462 €
Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale	16.643 €
Contributions directes	89.428 €
Taxe additionnelle droits de mutation	7.639 €
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>22828 €</i>
<i>Taxe foncier bâti</i>	<i>11847 €</i>
<i>Taxe foncier non bâti</i>	<i>33095 €</i>
<i>CFE</i>	<i>11710 €</i>
<i>Compensations</i>	<i>6154 €</i>
Excédent reporté	43.466 €
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>205940 €</b>

# ETAT CIVIL ... IL Y A 100 ANS

## 2 Naissances

Albert Claude Benoit GIRARDON, né le 16 janvier 1919 de Claude Marie GIRARDON, cultivateur et de Marguerite AUGAGNEUR, cultivatrice, domiciliés à Saint Didier en Brionnais

Angèle GAUTHERON, née le 5 septembre 1919 de Claude Marie GAUTHERON, cultivateur et de Marie FORGEAT, couturière, domiciliés à Montvalet

## 2 Mariages :

Jean SUCHAT, cultivateur, 34 ans, demeurant à Saint Didier en Brionnais et Juliette Antoinette BERLAND, cultivatrice, 22 ans, domiciliée à Saint Didier

Charles Claudien MEUNIER, cultivateur, 36 ans, demeurant à Oyé (71) et Eugénie Etiennette GUILLEMET, cultivatrice, 35 ans, domiciliée à Saint Didier

## 5 Décès :

Le 26 Janvier 1919 : Transcription de décès de Antoine Eugène Marie BERLAND, âgé de 20 ans, Mort pour la France le 2 octobre 1918

Le 1<sup>er</sup> Mai 1919 : Benoite JACQUET, Veuve de Claude PEGON âgée de 82 ans, domiciliée à La Maison brûlée

Le 4 mai 1919 : Antoine Etienne LAMOTTE, 81 ans, époux de DUCROUX Eugénie, domicilié à Cherancre

Le 10 juin 1919 : Claudine Françoise JAL, 81 ans, épouse de Antoine Didier LAMOTTE, domiciliée à Cherancre.

Le 3 décembre 1919 : Philibert BERLAND, 75 ans, Veuf d'un 1<sup>er</sup> mariage de Jeanne JANIAUD et d'un second mariage de Charlotte BURTIN.

## ETAT CIVIL 2019

### 1 naissance

PRUDHOMME Ivy, Rose née le 27 Août 2019 à Roanne

### 3 Transcriptions de décès :

BOUILLOT Marthe Marguerite, Veuve PETIT, décédée le 28/12/2019 à Paray le Monial

DESBORDES Elisa Antoinette, Veuve PURAVET, décédée le 02/03/2019 à Semur en Brionnais

GALETY Clémence épouse GAUTHIER, décédée le 24/06/2019 à Roanne

Ont été inhumés à Saint Didier : FRICAUDET Xavier – ROYET Elise Veuve JOMAIN – PERICHON Jeanne Veuve MAZILLE – PAILLARD Gérard

# ASSOCIATION DE LOISIRS

Toute l'équipe de l'association de loisirs vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Suite à notre Assemblée générale du 23/01/20, 3 membres ont quitté l'association mais nous avons le plaisir d'accueillir Sylvie et René Sarroca, ainsi que Thibaut Méhu.

Lors d'une prochaine réunion, les membres du bureau seront réélus.

## Rétrospective de l'année 2019 :

Nous avons maintenu, bien sûr, notre randonnée qui connaît toujours un vif succès, quelque soit la météo. Nous avons accueilli 933 marcheurs, et avons modifié les 5 circuits.

L'association a participé à la fête du jeu organisée par l'Abise. Cette journée a eu lieu le dimanche 12 mai, à St Christophe. Le but étant de fédérer les associations de la communauté de communes autour d'un projet commun : proposer à la population une fête participative autour du jeu.

La journée « Jambon à la broche » et le repas de Noël attirant de moins en moins de participants chaque année, nous avons décidé de les suspendre pour quelques temps. Mais nous tenions à vous proposer une autre occasion de se retrouver, le but de l'association étant de faire vivre le village. C'est ainsi que nous avons organisé une soirée choucroute au mois d'octobre. Elle fût appréciée par beaucoup puisque nous étions 79 autour de la table.

Le 07 décembre, nous étions présents à la salle polyvalente pour récolter vos dons pour le Téléthon, en échange d'un café ou d'un vin chaud. Merci à vous, car nous avons recueilli la somme de 280€ au profit du Téléthon.

Sur le plan financier, nous sommes satisfaits ; l'année étant bénéficiaire grâce à la randonnée.



*Soirée choucroute*

## Projets 2020 :

L'année commencera par la randonnée du 16/02. Le reste l'année reste encore à définir, nous réfléchissons à vous proposer des nouveautés (soirées ou sorties). N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, ou à venir nous rejoindre dans l'association....

Encore une fois, nous tenons à remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, nous aident lors de nos manifestations. Sans elles, le devenir de l'association serait en danger.



*La randonnée*

# BIBLIOTHEQUE BIBLIOTHEQUE

## BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DE SAINT DIDIER EN BRIONNAIS – VARENNE L'ARCONCE ET SARRY

La bibliothèque est ouverte le mardi et le samedi de 10 H à 12 H

Elle est gratuite pour tous petits et grands

Un grand choix de livres (documentaires et romans Adultes et Enfants) vous attend, ils sont renouvelés en partie tous les trois mois par la BDSL (Bibliothèque Départementale de Prêt) de Macon.

Tous les quinze jours, un réseau de navettes nous permet de répondre à vos demandes de livres.

Deux bibliothécaires qualifiées, sont à votre disposition pour vous conseiller dans votre choix.

De chaleureux remerciements sont adressés aux personnes ayant donné des livres à la bibliothèque

Nous attendons votre venue

SCRABBLE  
SCRABBLE

*Si vous souhaitez vous détendre en jouant au scrabble, venez nous rejoindre tous les quinze jours : le lundi après-midi.*

*Deux façons de jouer : Duplicaté ou normal, au choix des participants*

*Il est préférable d'apporter vos jeux et dictionnaire si possible*

*L'après midi se termine vers les 17 heures après avoir partagé en toute convivialité : café, tisane et gâteaux.*

*Pour tous renseignements vous pouvez appeler*

*au : 03.85.25.04.20 ou 03.85.25.31.85*





2019 a été une année compliquée pour la pratique de la pêche, forte canicule suivie d'une longue période de sécheresse pire et plus grave qu'en 2018 car le niveau des nappes phréatiques était au plus bas, la pluviométrie ayant été déficiente en hiver et au printemps.



Ces phénomènes climatiques ont provoqué une baisse des débits des rivières. Notre rivière l'Arconce n'a pas échappé à la règle son niveau étant l'un des plus bas enregistré ces dernières années, d'autant que le vannage fuyard du moulin de Guénard aggravait la situation. Afin de palier à ce problème sa réfection est programmée pour le printemps 2020, la « Perche Brionnaise » participant financièrement aux travaux.



Malgré tout des pêcheurs assidus ont réalisé de belles pêches de friture et de belles prises de carpes et de carnassiers sur les spots où il y avait suffisamment d'eau. La consultation de notre site Internet permet de visionner les nombreuses photos de belles prises.



Les deux repas traditionnels ont été organisés le 2 mars à la salle communale de Poisson et le 7 septembre à la salle communale de Saint Didier en Brionnais, ils ont connu un vif succès.

Comme chaque année un lâcher de 100 kg de truites a été réalisé sur les lots de Saint Didier en Brionnais et de Tolcy, pour l'ouverture de cette espèce, faisant suite aux empoisonnements importants en carnassiers réalisés fin 2018.

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (A.A.P.P.M.A.) «La Perche Brionnaise » voit la vente de ses cartes de pêche progresser 274 en 2016 - 312 , soit 38 de plus! Preuve de la bonne santé et de la bonne gestion de l'Association.

Les cartes de pêche 2020 sont en vente mi-décembre chez les dépositaires habituels.

Le Président Georges MAMESSIER et l'ensemble du Conseil d'Administration de la Perche Brionnaise souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et présentent leurs meilleurs vœux aux habitants de Saint Didier en Brionnais.

Site internet : <http://www.laperchebrionnaise.com/>

## Libres propos sur l'ARCONCE Brionnaise

Depuis CHAROLLES jusqu'à ANZY-LE-DUC, en suivant la route départementale N°10, on est tenté d'avoir un regard plus soutenu en direction de la vallée de l'ARCONCE que sur la route elle-même, tant la beauté de cette vallée est stupéfiante. Quelle que soit la saison, l'heure de votre passage, vous êtes émerveillés, soit par l'infinie variété des nuances de vert, soit par la brume rasante, accrochée aux méandres de la rivière, et qui attend la chaleur du soleil pour s'effacer avec discrétion.

Toute la beauté de ce paysage appartient aux longs travaux entrepris depuis près de 6 siècles par nos ancêtres, qui ont construit des seuils pour alimenter en eau la roue de leur moulin, dessiné la forme des parcelles en y plantant des haies, eu l'intelligence de créer tout un réseau pour irriguer naturellement leurs prairies, y créer et entretenir un faisceau de chemins où la marche ainsi que l'observation de la nature procurent un immense plaisir, etc....

Mais depuis les années 2010, nos grands esprits, savants des choses de la nature, mais cependant concentrés dans des espace urbains, ont tenté de nous kidnapper notre joyau en nous imposant le retour à l'état initial de la rivière par l'effacement des obstacles (comprendre seuils ou vannages de moulin), soi-disant pour rétablir la « continuité écologique ».

Alors que notre rivière depuis 2008 est classée selon le code de l'environnement en liste 1, c'est-à-dire sans aucune obligation réglementaire de rétablir cette « continuité écologique », il a fallu se battre pour faire comprendre à tous les signataires du contrat territorial sur l'ARCONCE, dans lequel s'inscrivait entre autres la mise en place de cette « continuité écologique », que la morphologie actuelle de la rivière doit rester ce qu'elle est. Des solutions moins agressives peuvent œuvrer de manière aussi efficace et surtout beaucoup moins onéreuse pour l'amélioration de la qualité de l'eau, la richesse de la faune halieutique, la préservation de la biodiversité et l'évacuation raisonnée des sédiments retenus dans les vannages.

Nos arguments furent nombreux et convaincants. Après la disparition des meuniers qui étaient en quelque sorte les surveillants et utilisateurs de la rivière, il nous appartient de nous approprier ce patrimoine pour le préserver. Le propriétaire d'un moulin n'a plus l'usage de l'eau, donc de son vannage, qui devient pour lui une lourde charge. C'est aux collectivités de prendre en main l'avenir de cette rivière, car elles seules obtiendront des financements publics pour conserver et maintenir la rivière dans son état actuel, pour le bien de tous et notamment pour les agriculteurs exploitants en bords d'ARCONCE comme pour les pêcheurs, et bien d'autres citoyens.

Dans cette démarche, au moulin de Vaux situé sur la commune de NOCHIZE, le propriétaire vient de céder à la commune de NOCHIZE, pour l'euro symbolique, ses ouvrages qui traversent la rivière. NOCHIZE a l'assurance des autorités départementales de pouvoir financer des travaux de reconstruction grâce à des subventions publiques. Ne prenez pas peur ! Le coût d'une reconstruction judicieuse est souvent largement plus économique que celui d'une démolition orchestrée par nos technocrates. **Prenez conscience que, sur ce tronçon de rivière, il est question d'aménagement du territoire**, au même titre qu'une ville cherche à améliorer son attractivité en construisant une piscine, une déviation, une bibliothèque, etc....

Venez rejoindre l'action de notre association. Nous avons besoin de vous.

François FRICAUDET  
Président de l'association VAL d'ARCONCE Charolais-Brionnais

# Société de chasse "LE RALLY"

Pour la saison 2019/2020, 16 adhérents à la société communale de Saint Didier en Brionnais avec une moyenne d'âge stable et un nombre de sociétaires identique.

Le chevreuil est de nouveau en nombre dans les bois du GIC grâce à des prélèvements régulés, stabilisation de l'effectif dans les prés. Le sanglier est en diminution dans nos forêts, il se déplace en bande toujours sur pieds. Les terres et les prés ont été bien fréquentés ce qui génère des dégâts supérieurs pour nos agriculteurs, une demande de prélèvements plus importants a été ordonnée par le préfet (plus d'un million d'euros de dégâts en Saône et Loire).

Suite à la hausse des accidents graves, un rappel des règles de sécurité est fait avant chaque départ de battue pour un partage en bonne intelligence de notre nature. La sécurité prend une place très importante dans notre gestion des territoires, des formations sur la sécurité de la chasse vont être obligatoires en Saône et Loire.

La chasse à l'affût qui commence le 01 juin se généralise pour permettre une meilleure gestion des différents cheptels (le tir sur animaux malades ou blessés peut être autorisé après discussion). Les sociétaires peuvent tirer les renards avec l'accord des référents agricole(DDT71).



Comme les années précédentes, avec l'aide de la fédération des chasseurs de Saône et Loire, en août, nous avons lâché en parcs cent-vingt perdrix grises et des faisans. Une centaine de faisans ont été lâchés pendant la saison et à la fermeture, pour essayer d'avoir une reproduction sur notre commune. Des agrainoirs sont remplis pour permettre aux oiseaux de passer l'hiver, les chasseurs et les piégeurs poursuivent toutes l'année la régulation des nuisibles. Pour le reste du petit gibier, la population de lièvres est stable sur notre société, cette saison le prélèvement a été très faible. Les lapins de garenne sont rares. Pour les canards et autres limicoles la population a été faible sur nos berges de l'Arconce.

En fin de saison, les sociétaires seront convoqués au GIC et pour la société, bilan des prélèvements effectués, bilan financier et nous déciderons ensemble des nouvelles actions à entreprendre pour recommencer dans les meilleures conditions la saison 2020/2021.

Pour tous renseignements joindre Mr SARROCA René 06 76 03 34 13.

# FNACA COMITE BRIONNAIS

Le comité FNACA qui comptait, en septembre, 49 adhérents dont 11 veuves vient de perdre François LABOURBE, décédé en cette fin d'octobre.

L'attribution, cette année, de la carte du combattant aux militaires qui ont servi en Algérie après le 1<sup>er</sup> juillet 1962, concerne 3 adhérents de notre comité.

Les cérémonies du 19 mars à Saint Christophe en Brionnais et à Oyé ont connu la participation habituelle. 42 personnes ont pris part au repas servi à Saint Christophe, au restaurant du Mur d'Argent.

L'assemblée générale du 25 octobre a réuni une trentaine d'adhérents et quelques épouses. 37 d'entre eux se sont retrouvés au restaurant du Midi de Saint Christophe pour partager un bon repas.

Le bureau a été reconduit.

**RETRO** : *photo prise lors d'une manifestation à Paris*





## Pourquoi choisir l'ADMR ?

Les 6 bonnes raisons de nous faire confiance :

### **La proximité**

Présente sur l'ensemble du territoire, l'ADMR est tout près de chez vous.

### **La qualité du service**

Le réseau ADMR est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses services pour la satisfaction de ses clients.

### **La dimension humaine**

Au-delà de la prestation technique, l'humain est au cœur de notre action.

### **Une offre globale**

A chaque besoin, une solution. Grâce à un large panel de services proposés, nous répondons pratiquement à l'ensemble de vos besoins.

### **L'expérience**

70 ans d'expérience et une forte capacité d'innovation pour vous apporter le meilleur service.

### **Toujours une solution**

Les salariées et les bénévoles de l'ADMR sont à votre écoute pour trouver la solution adaptée à vos besoins.

L'association locale ADMR de St Christophe et des communes environnantes met en place des actions créant une «dynamique associative» et favorisant le lien social.

L'équipe de bénévoles organise chaque année une vente de calendriers, un concours de tarot le premier dimanche de janvier et un loto le deuxième dimanche de février.

Les fonds récoltés permettent de réaliser des actions locales de lien social. En novembre, a eu lieu une réunion des personnes retraitées avec la participation d'un membre de l'association « Mémoire Brionnaise » suivie d'un goûter convivial.

**Devenir bénévole pour donner aux autres un peu de son temps.  
Devenir bénévole pour recevoir, échanger et rencontrer de nouvelles personnes.  
En un mot : développer plaisir et convivialité !!!**

### **L'association ADMR**

de Saint Christophe en Brionnais et des communes environnantes vous accueille :

88 Grande Allée de Tenay

71800 Saint Christophe en Brionnais

Tél : 03 85 25 92 02

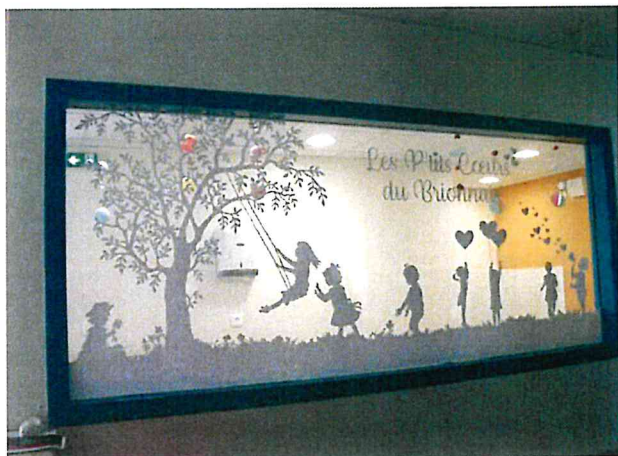
courriel : [info.st-christophe-en-brionnais@fede71.admr.org](mailto:info.st-christophe-en-brionnais@fede71.admr.org)

**Marine Sivignon est à votre disposition :**

lundi, mardi, jeudi de 9 à 12 h,

vendredi de 14 h à 17h

## Micro crèche « Les P'tits Cœurs du Brionnais »



Construite par la commune de Saint Christophe, la micro-crèche est gérée par l'association ADMR. Elle est ouverte depuis le 3 juin. Sur proposition des enfants de l'école elle se nomme « Les P'tits Cœurs du Brionnais ».

D'une capacité de 10 places, elle est ouverte du lundi au samedi de 6 heures à 19 heures 30 et accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans.



L'inauguration a eu lieu le samedi 21 septembre en présence des représentants de la municipalité, de l'Etat, du département, des organismes financeurs, des communautés de communes, des communes environnantes, de la Fédération départementale ADMR ainsi que des parents, des bénévoles et salariées de l'ADMR.

**Micro-crèche**  
**« Les P'tits Cœurs du Brionnais »**  
7 Route de Marcigny  
71 800 Saint Christophe en Brionnais

Marie Charlotte Laroche  
Référente technique  
Tél : 09 72 99 24 85

Courriel : [micro-creche-stchristophe@fede71.admr.org](mailto:micro-creche-stchristophe@fede71.admr.org)  
Facebook : micro-crèche admr les p'tits cœurs du brionnais

## UNITE LOCALE DE LA CLAYETTE - MARCIGNY

Les membres de l'Unité locale  
LA CLAYETTE-MARCIGNY  
vous présentent leurs vœux  
les plus sincères  
de bonheur et de santé  
pour l'année 2020.



Avec ses 85 bénévoles l'Unité Locale  
gère différentes actions, comme :

- **Les postes de secours 2019** : 10 postes localement plus des renforts aux autres UL et à la DT avec 9 secouristes. (contact, 06/76/51/37/19)
- **Les formations 2019** : 41 PSC1 (prévention et secours civiques) tous publics et 108 IPS (initiation aux premiers secours) dans les écoles et au club ULM (contact, 06/88/11/24/45)
- **Visite des EPHAD, RPA** : La Clayette, Bois Sainte Marie, Semur en Brionnais, Marcigny. (une visite une fois par mois)
- **Visite à domicile** : 8 personnes sont visitées régulièrement.
- **La vestiboutique** : 6, rue du 8 mai à CHAUFFAILLES ouverte le mercredi après-midi, le vendredi matin, le samedi après-midi, (ouverte à tous).
- **Le vestiaire** : local Croix-Rouge chemin de Beuillon LA CLAYETTE ouvert le samedi matin, (ouvert à tous).  
Vous pouvez déposer du linge (propre et en bon état) dans le conteneur au portail du local CRF ou dans les deux endroits aux heures d'ouverture.
- **Des aides** : à la demande des Assistantes Sociales, des aides alimentaires ou financières sont accordées.
- **Une journée récréative** : une journée est organisée pour les personnes porteuses d'un handicap et les personnes seules.

L'Unité de La Clayette-Marcigny peut mettre temporairement à disposition des Mairies ses locaux en cas de sinistre pour reloger une famille après un incendie, ou les voyageurs d'un car suite à un accident, etc.....)

La Croix-Rouge est une grande famille !! elle pourrait avoir d'autres actions, avec des nouveaux bénévoles en mesure de les conduire.

Si vous avez du temps libre, des idées, si vous aimez rendre service aux autres vous pouvez rejoindre la Croix-Rouge en contactant le président (au 06/88/44/33/25) ou un autre membre de l'Unité.

## *Nouveaux bénévoles : nouvelles actions*



## Echos de l'ABISE.....

L'Association Brionnaise d'Initiatives, de Solidarité et d'Entraide, autrement dit l'ABISE, a vu le jour en 2002 et a été chargée par la Communauté de Communes de Semur de porter le projet social sur notre territoire.

A travers les activités proposées par l'association, nous retrouvons les objectifs précisés dans les statuts :

- - créer et enrichir le lien social entre les personnes, les familles, les acteurs locaux
- développer une participation active de la population aux actions et aux projets
- soutenir des projets d'actions collectives

Depuis 2014, l'ABISE a obtenu, de la Caisse d'Allocations Familiales de Saône-et-Loire, l'agrément « Centre Social » accordé pour 4ans, et renouvelé en 2017 pour les 4 ans à venir. L'ABISE est également reconnue comme association d'Education Populaire. L'ABISE propose à TOUS les habitants les animations et les services suivants :

un **RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS** : il s'agit de créer un environnement favorable à la qualité de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans au domicile de l'assistant maternel.

Le RAM est un lieu d'information pour les assistants maternels (droits,devoirs, législation...), pour les futurs parents ( à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant), pour les parents employeurs

Le RAM est un lieu d'échanges et de rencontres lors de temps d'animation collectifs (assistants maternels-enfants) et lors de la mise en place de projets collectifs ;

une **LUDOTHEQUE**, ouverte à tous (écoles, particuliers, comité des fêtes...) où vous pouvez louer, avec une participation symbolique, des jeux, des jouets ,des malles à thème, des déguisements...Deux fois par mois, le mercredi matin, la ludothèque se transforme en « **LUDO-MINOTS** » et s'installe dans la salle polyvalente de St Julien de Jonzy .

Cette année, en mai 2019, avec une quinzaine d'associations partenaires, nous avons organisé une « **GRANDE FÊTE DU JEU** » à St Christophe en Brionnais : un public très nombreux, des enfants, des parents, des seniors, une ambiance conviviale et festive, des jeux dans tous les coins...Bref, un succès...à reproposez !!!

l'**ACCUEIL DE LOISIRS** est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans les mercredis de 7h30 à 18h30, le mois de juillet et les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël et du mois d'août). Ce centre de loisirs est à l'école « L'ile aux enfants » de Semur. Un transport en minibus est possible et l'accueil peut se faire à la journée, avec le repas ou par demie journée

les **ANIMATIONS FAMILIALES** :

les ateliers d'éveil pour les enfants de 0 à 6 ans tous les mois à Iguerande ou Marcigny

les sorties familiales

les animations « jeux et jouets » proposées aux enfants, accompagnés d'un adulte, un après-midi par trimestre dans un village du territoire

la Bourse aux jouets et matériel de puériculture, organisée 2 fois par an, sur les cantons de Semur et de Marcigny, en partenariat avec Brionnais-Découvertes.

Ces animations sont appelées à se développer puisque nous avons embauché, depuis septembre, une nouvelle animatrice, Sylvie, chargée plus particulièrement de ce secteur.

le POINT RELAIS CAF et les PERMANENCES ADMINISTRATIVES: vous trouvez, lors de ces permanences, un accompagnement pour vos démarches administratives, un accès gratuit à Internet, des informations sur les services et les manifestations des associations locales etc...Ces permanences ont lieu dans les locaux de l'ABISE le mardi matin et les autres jours sur rendez-vous.

le SOUTIEN AUX PROJETS : des habitants de notre territoire ont ainsi pu mettre en route, grâce au soutien logistique de l'ABISE (communication, locaux et...) des activités qui leur tenaient à cœur : le Tai-Chi (2 groupes à Semur), la conversation Franco-Anglaise .

le SOUTIEN ET SERVICES AUX ASSOCIATIONS : soutien logistique, prêt de matériel, réalisation de flyers, d'affiches etc....

le GRENIER A SEL ou Système d'Echanges Local :

*Pourquoi* : créer ou renforcer le lien entre les habitants du territoire, dans le sens de l'entraide et de la solidarité. Ouvert à tous, le SEL est un réseau de personnes qui échangent des services, des savoirs-faire, des biens, sans qu'il soit question d'argent. La monnaie d'échange est le grain de sel : 60 minutes de service équivalent à 60 grains de sel.

*Comment* : chaque membre du SEL a accès, via le site Internet de l'ABISE, à un catalogue d'offres et de demandes. Le seliste prend contact avec l'autre seliste qui propose le service recherché et ils concluent ensemble « le marché » !!!!

Actuellement, 70 selistes ont rejoint « le Grenier à Sel » et viennent des territoires de Semur, Marcigny, Chauffailles, La Clayette.

Dans le cadre du SEL, sont organisés aussi des moments collectifs d'échanges : les Bourses locales d'Echanges ou BLE ; ouverte à tous, Selistes ou non selistes, la BLE est l'occasion d'échanger des produits « fait maison » (confitures, miel, charcuteries, objets décoratifs etc...) , des plants de végétaux, des légumes etc..et surtout de faire connaissance d'autres selistes. Autres moments de partage de savoirs-faire : les ateliers proposés par un seliste : apiculture, pâtisserie, crochet, marche nordique, balade-cueillette plantes sauvages etc....

Le SEL est vraiment un moyen de créer ou d'entretenir la solidarité et l'entraide entre les habitants de notre territoire, d'éviter l'isolement et dans une époque où l'économie de marché est multi-présente, de prouver qu'un autre système d'échange est possible, même, si pour le moment, c'est à une toute petite échelle.

Cette année, fin septembre, en partenariat avec les Restos du Coeur, nous avons proposé un « marché du gratuit » autrement dit une « Gratiféria ». Chacun (e) apporte objets, vêtements, livres, vaisselle etc...dont il n'a plus l'utilité .Et inversement, chacun(e) prend ce dont il a besoin ou envie...et voilà le tour est joué....sans aucun échange d'argent...Cet événement, ouvert à toutes et tous a connu un énorme succès et nous remercions la municipalité de Marcigny de son soutien sans faille. Nous projetons un nouveau marché du gratuit au mois de mai 2020 ;

Autres nouveautés, cette année :

- la mise en place d'une formation à la « communication bienveillante ou non-violente »

Deux groupes d'une dizaine de personnes se sont formés autour de Brigitte Samour

- un atelier parents-enfants « Emois et moi » a vu le jour en octobre sur 2 mercredis matin

- un atelier Filliozat pour les parents « stop aux crises » a été également proposé

Voilà, en quelques mots, les échos de l'ABISE ....D'autres projets vont voir le jour. Si vous souhaitez en savoir plus, nous ne pouvons que vous encourager

à nous rendre visite au lieu-dit les Pions à Semur (dans l'enceinte de l'EHPAD

à nous téléphoner au 03 85 25 27 54

à visiter notre site Internet : [abise.brionnais@orange.fr](mailto:abise.brionnais@orange.fr)



## 2019 : Une année entre continuité et nouveautés à **BRIONNAIS DECOUVERTES**

Nouveautés avec **ANIMATION JEUNESSE** (accueil 11/17 ans) et des collégiens qui, dans le cadre d'un appel à projets de la Caisse d'Allocations Familiales, se sont investis pour élaborer des projets sur le thème « solidarités ». Suite à une présentation devant un jury, les élèves ont mené à bien la réalisation de trois d'entre eux. Ainsi, afin de faire connaître la culture asiatique, après une visite au salon Kamo Con de Dijon, un après-midi "Bienvenue en Asie" a été organisé. Une dizaine de stands ont pris place sur la place du Cours à Marcigny, le dimanche 14 juillet : harajukus, saké et nourritures asiatiques, médecine chinoise, portrait manga, origami, paper craft (sculptures en papier), démonstration de l'académie d'aïkido de Marcigny. Un concours de cosplay et des jeux d'énigme complétaient l'animation. Un groupe de filles, passionnées par la danse, a « produit » et présenté trois spectacles : un à l'EHPAD de Semur un à l'EHPAD de Marcigny et un à la salle des fêtes de Marcigny, devant les enfants des accueils de loisirs et du Relais d'assistantes maternelle.

Enfin, un groupe s'est mobilisé pour récolter des fonds en vue d'organiser un mini-séjour, "Tous au Futuroscope". Un projet à faible coût, afin de permettre la participation du plus grand nombre.

Continuité avec les « X-Games en Brionnais », organisés pour la 6ème année consécutive au stade de Semur. Une journée sportive placée sous le signe du fair-play et de la bonne humeur, avec escalade, course d'orientation, VTT rando et jeux de piste en partenariat avec l'Association Les Vieilles Pierres, quizz alimentaire... 14 structures jeunesse, soit près d'une centaine d'adolescents, ont participé.

Continuité également avec les différentes sections des **LOISIRS SPORTIFS ET CREATIFS** : diététique/sport/santé, gymnastique d'entretien, step, randonnée pédestre et vannerie proposés aux adultes, éveil sportif, Ludi'Gym, multisports, et VTT proposé enfants, à partir de 4 ans.

**LE CENTRE VTT** a eu le plaisir d'accueillir, entre autres groupes, l'équipe sénior A du Football Club de Gueugnon, dans le cadre d'un séjour de cohésion, ainsi qu'une équipe de Sud Foot 71. En lien avec l'Office du Tourisme, des journalistes du magazine « Détours en France » ont également été accompagnés sur les circuits brionnais.

Tous renseignements sur les différentes activités au **03 85 67 85 48**

et sur le site [www.brionnais-decouvertes.com](http://www.brionnais-decouvertes.com)



## *L'ASSOCIATION BRIONNAISE D'ENTRAIDE*

Est une association loi de 1901 à but non lucratif. Elle a pour objectif de créer une *solidarité* au niveau des transports en faveurs des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ou ne pouvant utiliser leur véhicule.

Elle vit grâce à ses adhérents. La cotisation passe à **5€** à l'année (depuis 2014 pas d'augmentation) ; le coût du km (à régler directement au chauffeur) reste à **0,42€**.







Vous pouvez adhérer en cours d'année et sans restriction d'âge.

Vous avez besoin de vous déplacer :

- visite chez le médecin, pédicure, coiffeur, vétérinaire etc...
- Visite à un malade, obsèques, messes etc...
- Pour aller prendre le train ou le bus, aller à une permanence administrative etc...

**Appeler nos bénévoles.**

**Liste des chauffeurs qui peuvent être sollicités :**

BENETEAU Anne		03.85.26.32.13	
MAMESSIER Liliane		03.85.25.04.20	
THEVENET Dominique		03.85.25.44.07	 06.41.02.04.93
THEVENET Catherine		03.85.25.44.07	 06.76.67.83.02

Responsable de commune : Catherine THEVENET

Les transports ne sont pas assurés (sauf exception) les jours fériés, ou en cas d'intempéries grave (neige, verglas). Les déplacements deviennent alors exceptionnels et restent à l'appréciation du bénévole, à qui revient la décision.



# INTERNET Grand Public en Très Haut Débit Radio

une solution d'accès internet alternative pour vous.

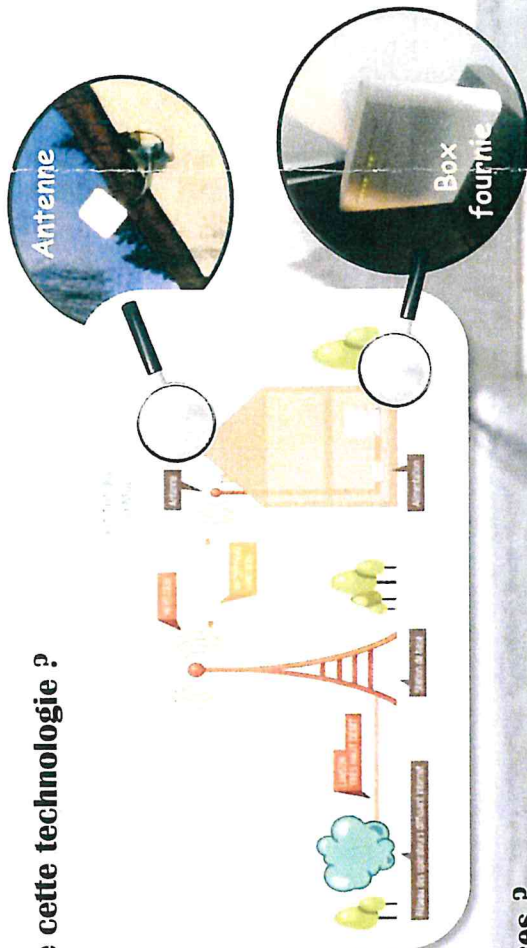
Sur le réseau R-Cube THD de

REGION  
BOURCOGN  
FRANCHE  
COMTE

## Comment fonctionne cette technologie ?

L'opérateur que vous contactez vérifie votre éligibilité et vous propose ses offres.

Une fois souscrite, l'opérateur vous envoie sa box et prévient notre installateur.



## Comment se passe l'installation ?

- L'installateur vous contacte pour un rendez-vous (il apporte l'antenne).
- L'antenne se fixe en façade, sur cheminée, sur tige d'antenne râteau (carré de 40x40cm)...
- Un câble très fin entre l'antenne et la box (RJ 45 type câble informatique).
- L'installateur détermine le meilleur emplacement sur l'habitation et se coordonne avec le client pour le passage du câble.
- Il vérifie le bon fonctionnement de votre internet avant de partir.



## Quels sont les services ?

- Débit descendant jusqu'à 30 Mbit/s
- Surf internet extrêmement fluide
- Téléchargement de vidéos en quelques minutes
- Streaming immédiat et qualité HD (YouTube...)
- Skype vidéo de qualité optimale
- Jeux en ligne totalement fluide
- Adapté pour les chaînes de TV
- Débit montant jusqu'à 5 Mbit/s
- Idéal pour les jeux en ligne multi-joueurs
- Idéal pour les professions envoyant des fichiers volumineux sur des serveurs externes
- Idéal pour le Skype vidéo
- Idéal pour l'envoi de mail avec des pièces jointes importantes



## Quels sont les opérateurs à contacter pour souscrire un abonnement ?

- Alsatis** 09 70 24 72 47 - <https://www.alsatis.com>
- .nordnet.** 34 20 - <https://www.nordnet.com>
- ozone** 09 73 0110 00 - <https://www.ozone.net>

Un de nos clients témoigne et vous présente ses usages  
<https://www.youtube.com/watch?v=A2SBBolFTE>

**PAS DE LIMITE AU TELECHARGEMENT / SURF**  
Tarifs équilibrés et offres premium

## Permanences :

**MAIRIE** : Tél : 03.85.25.05.95

E-mail : mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr

Permanences secrétariat : Mardi et Samedi de 9H à 12H

**Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais :**

5, Rue des Ebaulais - 71800 - SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tél : 03 85 25 86 47 - Fax : 03 85 25 87 59

Lundi, mardi, jeudi vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

Assistante sociale : Mme Yvette CORNELOUP

Les permanences ont lieu uniquement sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la Maison Départementale des Solidarités de Marcigny au 03.85.25.40.25

- Mairie de St Christophe en Brionnais le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14 H à 16 H
- Locaux association ABISE - Domaine des Pions à Semur en Brionnais le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 10 H à 12 H

## SERVICES

**GRANDE PAROISSE** : Père Simon Pierre LUDINARD

Téléphone maison paroissiale de Marcigny : 03.85.25.03.27

**SERVICE DES EAUX** : SAUR à Hautefond - Service clientèle : 0.810.811.037

Dépannage : voir n° téléphone sur votre facture

**EDF** : Tél : 0.801.711.871 ou regarde numéro inscrit sur la facture

**POMPIERS** : Tél : 18 ou Centre de secours de Marcigny : Téléphone : 03.85.25.49.15

**GENDARMERIE** : Tél : 17 ou gendarmerie de Marcigny : 03.85.25.04.06

**SAMU** : 15

**AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE** : voir page ADMR

**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES** : tous les mercredis

**COLLECTE FERRAILLE** : Se faire inscrire en mairie

**CONTAINER TRI SELECTIF** : Route de Cherancre

**DECHETTERIE DE ST JULIEN DE JONZY** : Ouverture : lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H. Tél : 03.85.26.58.48

